Reims capitale de la Gaule Belgique et le réseau des villes de la province. Un essai

Ricardo GONZÁLEZ VILLAESCUSA - Professeur d'Archéologie, Université de Reims-Champagne Ardenne

En paraphrasant l'expression de l'historien de l'Antiquité Moses I. Finley, la colonisation n'est que l'exportation d'un problème. La colonisation est aussi un phénomène spatial par excellence. Les sociétés coloniales ont besoin de l'espace constitué de la terre, des matières premières, de la main d'œuvre, des producteurs, des consommateurs. Tout ce trouve dans l'espace acquis par la nouvelle société : manque d'espace, contrôle, la possession du nouvel espace. La construction des villes suppose l'installation de structures administratives, militaires, de résidences pour les colons bien sûr, mais aussi suppose de contrôler un espace à un lieu précis, avec un potentiel productif, agricole, minier, lieu de passage, front pionnier, lieu stratégique. Mais des villes avec un espace productif tout autour qu'il faut maîtriser, gérer, mesurer, diviser, fiscaliser… Le besoin de l'assise fiscale et des cadastres entraîne la naissance des parcellaires agraires, des outils techniques de conquête de nouveaux terroirs (drainage et bonification…), de mise en exploitation de la terre, de division et d'assignation, de rétrocession parfois, aux anciens propriétaires indigènes mais qui doivent payer des impôts. En synthèse «tout pouvoir élabore et médiatise un modèle territorial» (Lussault, 2007, 227).

Les sociétés d'expansion impériale qui créent des prolongements territoriaux exportent non seulement des modèles spatiaux théoriques ancestraux mais aussi un état des lieux de cette même société au moment précis de l'expansion territoriale. Le nouveau territoire, le nouvel espace, devient ainsi un lieu de pratiques spatiales qui tiennent compte des modèles enracinés dans un passé lointain, mais aussi d'une projection utopique, sorte de renouvellement moral dont l'espace «vierge» permettrait en somme de remettre à plat, sur de nouvelles bases, une nouvelle société. Mais l'utopie des bâtisseurs se retrouve face à la pesanteur des rapports sociaux.

L'expansion coloniale se fait alors depuis un «centre» pourvu d'un pouvoir fort, un état ou bien une société en processus de construction de cet état, en dépit d'une société établie sur des structures sociales, économiques, parentales plus «faibles» qui ne supportent le poids de la société coloniale qui les intègre enfin. Mais cette intégration n'est pas sans «prix» pour la puissance coloniale : l'espace investit n'est pas vierge et la société indigène ne manque pas de modèles et de pratiques spatiales. L'adaptation du modèle colonial n'est qu'une acceptation de ces pratiques qui ont un label d'efficacité, d'adaptation à un milieu mieux connu par les indigènes, subverties en vue d'une finalité différente établie par les nouveaux dirigeants.

En ce qui concerne la Gaule Belgique dans l'Antiquité, les nouvelles villes montrent l'exacerbation du quadrillage à la romaine, on dirait qu'elles suivent l'utopie romaine avec rigueur. Il s'agit des *géotypes* ou des types idéaux de ville (Lussault, 2007, 302), puisque il n'y avait pas de villes auparavant : quadrillage orthogonal, module constant, *forum* en position centrale... C'est le cas d'Amiens, Reims, Trèves… Par ailleurs, les villes romaines de cette province de l'Empire ne se créent ou ne se développent pas sur des anciennes agglomérations indigènes, à l'exception de Reims et Metz, exception dans le premier cas qui aura des conséquences pour l'avenir de cette ville. La plupart des chefs-lieux de la Belgique sont des créations *ex nihilo* et montrent la participation de l'armée dans leur création (Raepsaet-Charlier, 2009 a, 315).

En ce qui concerne la taille des villes on se trouve en face du même phénomène que les villes du tiers monde : la romanisation impliquera le gigantisme des villes de la Gaule Belgique (500 ha pour la ville de Reims au haut Empire). Peut-on interpréter le gigantisme dans le cadre de la théorie du centre-périphérie comme on le fait par ailleurs pour expliquer le gigantisme des villes du tiers monde (Claval, 1984, 409) et l'écart entre les plus grandes et les moyennes villes?

La pratique spatiale des sociétés coloniales se construit sur des villes nouvelles ou bien on adapte des anciennes villes à la nouvelle réalité, trouvant une identité résidentielle congruente à leur identité sociale. L'intervention vers 20-19 av. J.-C. d'Agrippa sous l'égide de la réforme administrative augustéenne dans le nord de la Gaule aurait crée le réseau viaire de la région. Les villes de nouvelle création qui se retrouvent sur le tracé de ce réseau offrent un développement plus important. Les fondations d'Amiens, de Trèves, de Soissons ou d'Arras, offrent des datations précises, souvent dendro-chronologiques, autour de ces dates. Ces villes ont un lien spécial avec les deux grandes routes qui arrivent depuis Lyon, et se dirigent vers le *limes* rhénan d'un coté, et le *limes britannicus* de l'autre, avant la conquête des îles britanniques à l'époque de Claude. De cette logique spatiale on peut déduire que nous pouvons retrouver les éléments nécessaires pour parler d'un réseau de villes ou d'un système de villes avec deux fonctions majeures (Pumain, 1994) :

- «(…) une réponse au souci stratégique d'éviter l'envahissement de l'extérieur ou la désagrégation de l'intérieur»
- «…la desserte complète par un ensemble de services, qui doivent atteindre la totalité d'une population dispersée, tout en étant nécessairement regroupées en un nombre de lieux plus restreint».

Il semble comme si un espace non urbanisé, au sens romain du terme, c'est-à-dire, avec des agglomérations villageoises indigènes comme les *oppida* gaulois, aurait été le lieu d'une pratique, d'un modèle spatial, et par voie de conséquence, d'une idéologie territoriale tel qu'il l'a pu mettre en pratique le gendre d'Auguste, Agrippa, dressant le mappemonde propriété du peuple de Rome (Arnaud 1989, 21 ; 2007, 38). Il est donc nécessaire, de lire l'organisation du territoire comme un «texte» élaboré par une société sur le territoire et son organisation.

Les travaux de S. Fichtl (2004, a et b), sur l'évolution des limites des peuples gaulois du nord de la Gaule à la veille de la conquête, ont bien démontré que de la lecture spatiale des variations postérieures des aires d'influence des Rèmes et des Suessions on peut conclure qu'avec les événements de 57 av. J.-C. les Rèmes se détachent de leurs voisins Suessions et qu'«ils se plaçaient, eux et tous leurs biens, sous la protection de Rome et de son autorité» (César, *Bello Gallico* II, 3, 2) contre la coalition belge. Peu après, l'aire d'influence des Suessions diminuera de manière parallèle à la montée en puissance de *Durocortorum*, déjà un des lieux cités par César (avec *Samarobriva*, *Lutecia* et *Bibracte*) ayant eu une assemblée des Gaules. Cette montée en puissance aboutira au choix de celle-ci comme capitale de la province de la Gaule Belgique, confirmant probablement le rôle centralisateur de cette agglomération dès avant la conquête.

Malgré l'exiguïté des vestiges archéologiques de cette période, l'archéologie de la ville de Reims confirme l'existence d'une agglomération et d'un *oppidum* antérieur d'environ 90 ha (R. Neiss dans ce même volume). Cet espace restera le centre géométrique de l'agglomération rémoise pendant toute l'Antiquité malgré l'élargissement d'époque augustéenne ou le retrait des remparts du IVè siècle ap. J.-C. Bien que les vestiges matériels de cet *oppidum* préalable sont peu éloquents pour comprendre et caractériser l'agglomération humaine qui s'y trouvait, ils ne laissent aucun doute sur «la place de premier plan qu'occupait cette agglomération dans le territoire gaulois des Rèmes» (*Ibidem*).

Dans cette même région, parmi les *ciuitates* des Remi et des Suessiones, on trouve à ce même moment ce que P. Pion a appelé «des villes champignons» (Pion, 2004, 13, Fig. 12). A la veille de l'arrivée de César, le long de l'Aisne on retrouve une forte concentration d'agglomérations humaines qui se raréfient dès qu'on avance vers le nord. Dans un rayon de 35 km, dans la vallée de l'Aisne, on retrouve trois agglomérations classés par Pion comme «grands oppida à caractère urbain» : celui de Reims, de Variscourt et de Villeneuve-Saint-Germain. Ces agglomérations sont caractérisées par leur taille (au-delà de 40 ha) et par l'existence de toute une série d'éléments liés à la spécialisation fonctionnelle avec apparition de quartiers artisanaux, des premières trames urbaines à partir d'un plan préétabli, mais aussi avec une hiérarchisation des rues et création de places (Fichtl, 2005).

Dans ce contexte faut-il comprendre la tâche organisatrice d'Agrippa avec la création du réseau routier tel que le décrit Strabon[1] :

> «Agrippa en a fait [de *Lugdunum*] le point de départ des grandes routes : celle qui traverse les Monts Cemmènes et aboutit chez les Santones et en Aquitaine, celle du Rhin, celle de l'Océan, qui est la troisième et qui mène chez les Bellovaques et les Ambiani (...) de là par un col qui franchit le Mont Jura, atteindre le pays des Séquanes

[1] Strabon, Géographie, VI, 6, 11, Lasserre, F. (trad.) 2003.

> et des Lingons, où la route se divise en deux branches, l'une pour le Rhin, l'autre pour l'Océan».

Pour notre propos, peu importe si l'élan de cette initiative est l'armée, les commerçants ou les besoins de la société civile comme l'avait remarqué B. Cunliffe (1993, 159). Les deux branches décrites par Strabon, celle de l'Ocean et celle du Rhin signalent bien les deux *limites* de l'empire d'occident à cette époque. Ce tracé en deux branches met également en évidence une réalité sociale et économique qui précédait la conquête, ce qu'avait mis en relief B. Cunliffe avec la superposition de la dispersion des amphores Dressel 1, les sépultures de notables et les voies du réseau d'Agrippa (Cunliffe, 1993, 162 et Fig. 54). Cependant, même si le tracé tenait compte d'une réalité précédente, la nouvelle configuration laissera des zones sans desserte, ce qui se matérialise dans le progressif abandon de l'*oppidum* de Titelberg et l'essor incontestable d'*Augusta Treverorum* à l'endroit où l'itinéraire vers le limes traverse la Moselle.

Le Rhin sera stabilisé comme *limes* à partir des événements de la *clades* Variana de 9 ap. J.-C. et la côte gauloise de la Manche cessera d'être un *limes* en 43 ap. J.-C. La Gaule Belgique, qui aura un territoire compris entre la Seine et le Rhin au moins aux premiers années du règne de Tibère (Goudineau, 2007, 491), pourra être définie d'un point de vue administratif (Christol, 1984) comme :

> «une province d'arrière par rapport aux deux provinces de Germanie, (...) minces bandes de terre qui longent le Rhin, où l'armée romaine constitue un important marché et un foyer de romanisation (...) [et] demeura toutefois la 'porte administrative' et la 'porte militaire' de la Bretagne».

La province est traversée par les deux branches septentrionales de la bifurcation décrite par Strabon : elle se situe à Langres-*Andematunnum*, et mène, d'un coté vers le Rhin, et de l'autre, vers Boulogne, la Manche, siège de la *classis Britannica*. L'axe principal, le Rhône-Rhin, est excentré par rapport au territoire, tout comme Trèves le noyau marchand et siège du procurateur, qui va éclipser Reims dès l'époque d'Hadrien (voir l'article de M. Trunk, dans ce même volume). Une des raisons qui pourraient expliquer ce relais pris par *Augusta Treverorum* serait le repli plutôt défensif d'Hadrien et la consolidation des frontières de l'Empire à cette époque.

Dans ce cadre territorial, on ne doit pas s'étonner que les Rèmes, dans une position plus ou moins centrale avec l'un des *oppida* indigènes les plus importants d'une région, avec une certaine «tradition» urbaine et avec une position stratégique pro-romaine prise en 57 av. J.-C., soit décrits par Strabon (IV, 3, 5) comme «le plus important de tous ces peuples (...) dont la capitale, Duricortora, rassemble aussi la plus forte population et sert de résidence aux gouverneurs romains», dans la traduction de F. Lassère.

La densité de population mentionnée par Strabon se met en évidence par la forte concentration autour de l'agglomération à partir de La Tène récente, phénomène que ira de pair avec la disparition progressive des habitats de La Tène ancienne et moyenne situés autour du bassin de Reims, ce qui implique un «regroupement important et relativement rapide» (Neiss, sous presse). Ceci dit, on ne peut pas parler vraiment de villes dans l'espace qui deviendra la Gaule Belgique. À l'interrogation du titre de l'article de P. Pion «Des villes en Gaule du nord avant la conquête?» l'auteur répondait : «oui, il existe des villes (...) mais pas partout. Et les modalités et processus de cette première urbanisation demeurent largement à explorer» (Pion, 2004, 14). Les contrastes sont la norme, et l'analyse du réseau des villes, encore dans une phase embryonnaire, peut apporter quelques éléments de réponse.

D'abord, le contraste avec la situation urbaine méditerranéenne offre déjà une image absolument différente. A ce propos N. Terrenato rappel que la tâche de fondation des colonies est beaucoup plus importante là où il existait déjà un réseau dense de villes et que leur propos est plutôt de compter avec une ville (vieille ou nouvelle) qui s'érige, par la nature de leur constitution même, en une alliée inconditionnelle de Rome. Dans les territoires peu urbanisés du nord de la Gaule apparaîtront de nouvelles entités urbaines avec peu de reflet matériel. Ce sont des entités urbaines, avec l'appellation de *ciuitates* même, avec peu ou nulle corrélation matérielle (Terrenato, 2009, 283-284). Dans ces zones peu urbanisées, les sanctuaires ont aidé à la constitution des cités et à la fixation des limites (Raepsaet-Charlier 2009 a, 315). T. Mommsen avait déjà remarqué cette différence entre le nord et le sud de l'empire avec la primauté de l'organisation du *pagus* face à la ville méditerranéenne, en suscitant et en rendant plus vif d'un coté le sentiment d'appartenance à Rome, et d'autre celui de la diversité'. Le chef-lieu était très important dans la plupart des *pagi* celtes, ce qui revient à dire que Rèmes et *Durocortorum* étaient synonymes (Mommsen, 1962, 100-103).

On trouve dans cette partie de l'Empire un phénomène de macrocéphalie urbaine ou métropolisation lié intimement au réseau viaire et à la bipolarisation entre la partie occidentale et orientale de la province. Dans le tableau suivant sont reportées, en plus de la surface des chefs-lieux de la Gaule Belgique, les dates de création quand elles sont connues ainsi que les dates de monumentalisation des centres urbains. Les villes plus grandes et plus précoces (en gras) jalonnent le réseau d'Agrippa (Fig. 1) et entretiennent un rapport étroit entre la date de construction des voies (il s'agit souvent des dates très

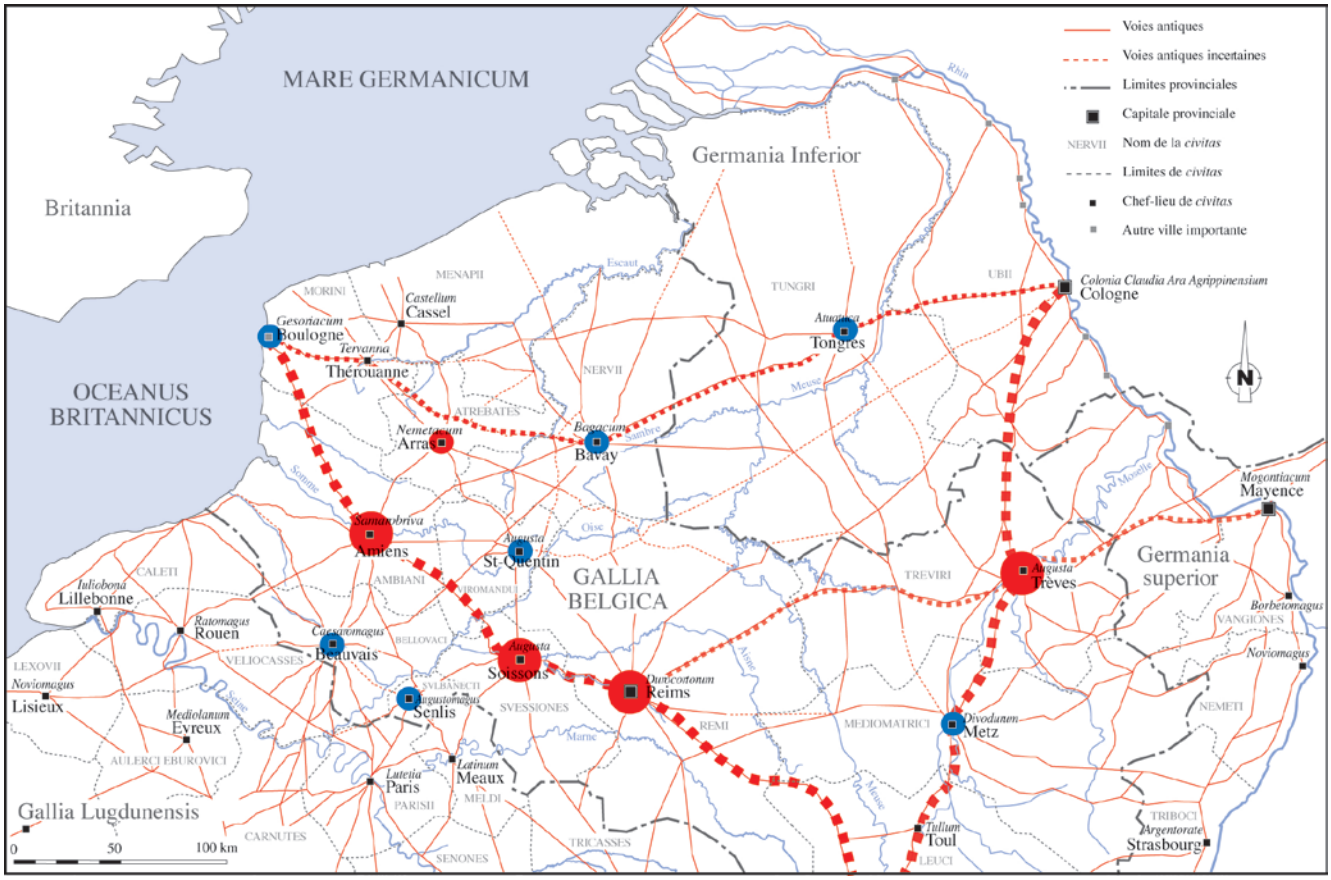

Fig. 1 : Réseau des villes de la Gaule Belgique. Les cercles rouges correspondent aux plus grandes villes, le trait rouge discontinu souligne les voies principales. Fond de carte Bayard, Mahéo, 2004, 27, Fig. 10.

Tableau 1. Sources HANOUNE R. 2007 et BAYARD, D., MAHÉO, N. 2004.

Ville	Début	Monumentalisation	Surface
A. Suessionum - Soissons	**20 av. J.-C.**	**Haut-Empire**	**100 ha**
A. Treverorum – Trèves	**18-17 av. J.-C.**	**IIe siècle ap. J.-C**	**200 ha**
Atuatuca – Tongres	?	IIe siècle ap. J.-C	?
A. Viromanduorum (St. Quen tin)	?	?	?
Augustomagus - Senlis	?	Claude	?
Bagacum – Bavay	10 av. J.-C.	Fin Ier siècle	?
Caesaromagus - Beauvais	Auguste - Tibère	Fin Ier siècle	100 ha
Divodorum – Metz	Gaule indépendante	IIe siècle ap. J.-C	50 ha
Durocortorum - Reims	**Gaule indépendante**	**Fin Ier siècle**	**500 ha**
Gesoriacum - Boulogne	Tibère	Claude	
Nemetacum – Arras	20 av. J.-C.		50 ha
Samarobriva – Amiens	**19-16 av. J.-C.**	**Fin Ier siècle**	**200 ha**

précises par dendrochronologie) et la création de la ville (Bayard, 2007), ainsi que le rapport morphologique entre la voie romaine et le quadrillage urbain comme c'est le cas d'Amiens dont la voie est la diagonale d'un carreau de deux sur trois îlots de la grille urbaine.

La bipolarisation entre les deux cotés de la province avait déjà été perçue par M.-E. Wightman (1984) où l'auteur appréciait le déséquilibre régional entre la partie orientale avec des indices d'urbanisation plus forts: mosaïques, inscriptions, une circulation plus vive de monnaies, et la partie occidentale. En faisant la comparaison entre les inscriptions de la ville et du territoire, elle observait un décalage entre les inscriptions et reliefs des villes et campagnes environnantes. Dans la partie orientale de la province les inscriptions et les reliefs sont d'une manière absolue plus nombreux et avec des inscriptions funéraires plus importantes dans le territoire qu'en ville ; en revanche, dans la partie occidentale, et à Reims plus en particulier, elle identifiait le modèle qu'elle appela «métropolitain» car les inscriptions de la *ciuitas* des Rèmes étaient bien moins nombreuses

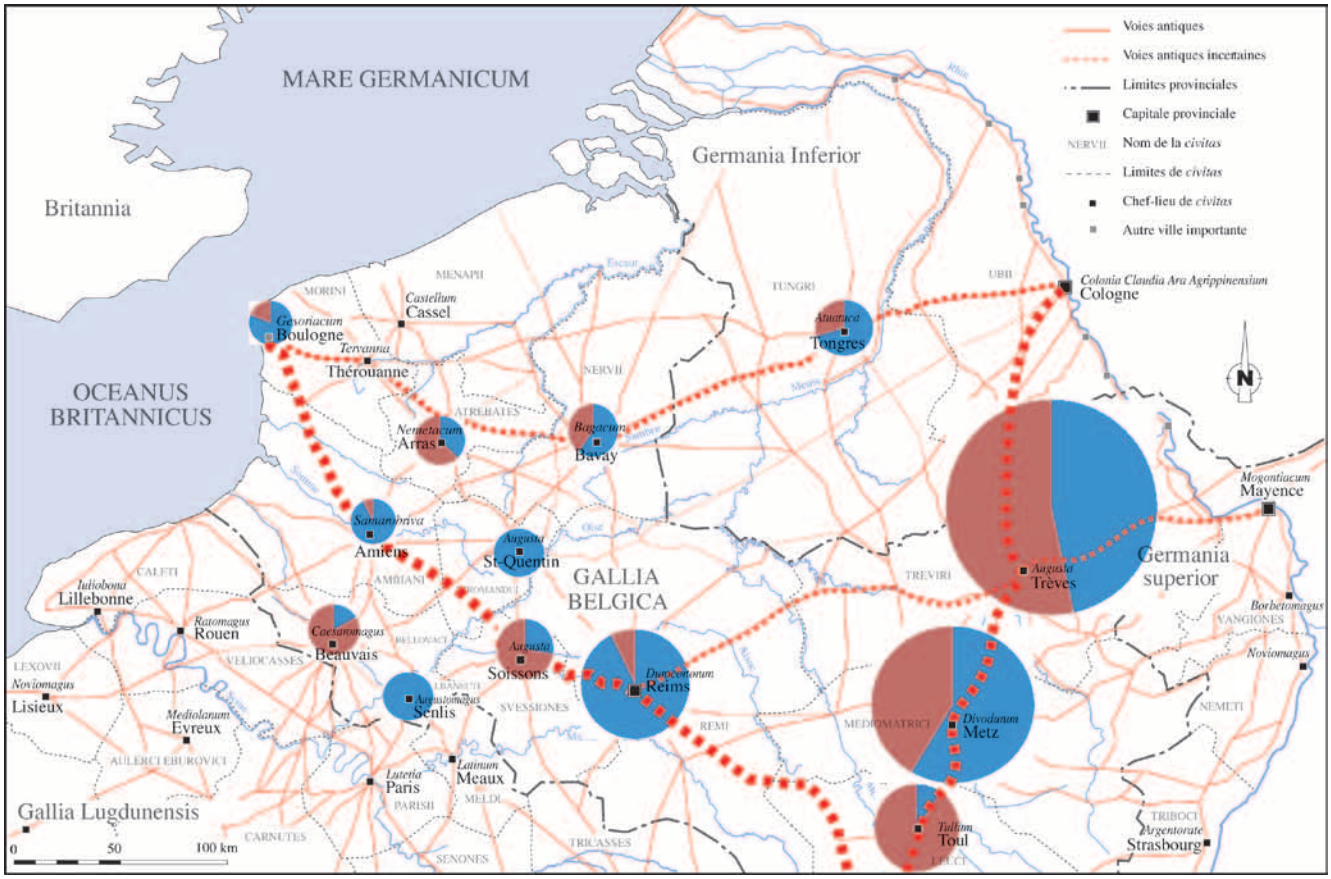

Fig. 2 : Réseau des villes de la Gaule Belgique. Proportion des inscriptions des villes, en bleu, et de leur territoire, en rouge. Source : Wigthman, 1984, Figs. 1, 2. Fond de carte Bayard, Mahéo, 2004, 27, Fig. 10.

que celles de la ville (Wightman, 1984, 69, Figs. 1 et 2 ; voir notre Fig. 2).

La liste apportée par M.-T. Raepsaet-Charlier des décurions, magistrats et prêtres municipaux de la Gaule Belgique est redondante sur le déséquilibre régional observé entre la partie orientale et occidentale de la province. D'une liste composé de 34 notables, la moitié sont des citoyens Trèvires (17) auxquels il faut ajouter les Médiomatriques (2) qui représentent 56% du coté oriental avec seulement deux villes. Les 44% qui reste pour la partie occidentale de la province sont répartis entre tous les peuples : Nerviens (4), Morins (3) Rèmes (2, dont 6% pour la capitale!) et un seul pour les Viromanduens, Suessiones, Bellovaques et Ambiens (Raepsaet-Charlier, 2009 b, 372-375).

En guise de conclusion. Quelles étaient les atouts de Reims et de sa position géographique dans le contexte de la nouvelle configuration territoriale?

1. L'exemple de la fidélité envers Rome depuis les campagnes de César.
2. Une position quasi équidistante entre les deux *limites*, plus tard entre le *limes* rhénan et le port vers *Britannie*.
3. Un relais, un équilibre géographique et peut-être social entre les deux parties de la province.
4. La légitimation d'une profonde transformation territoriale de la géopolitique provinciale, sous l'apparence d'une continuité fondé sur la tradition d'une agglomération (et les élites qu'y résidaient) antérieur à la conquête.

Bibliographie

ARNAUD P. 1989. Pouvoir des mots et limites de la cartographie dans la géographie grecque et romaine in Actes du congrès de la SOPHAU. *Espace, paysages, histoire, Antiquité*. Besançon 27-29 mai 1988. *Dialogues d'histoire ancienne*, 87, nº 15, 9-29

ARNAUD P. 2007. La géographie romaine impériale, entre tradition et innovation : introduction in Cruz Andreotti, G. Le Roux, P., Moret, P. *La invención de una geografía de la Península Ibérica*. Vol. 2 (La época imperial), 13-46.

BAYARD, D., MAHEO, N. 2004. *La marque de Rome.* Samarobriva *et les villes du nord de la Gaule*, Amiens.

BAYARD, D. 2007. Amiens 1983-2003, un bilan vingt ans après *Amiens romain*, in HANOUNE R. (éd.), *Les villes romaines du nord de la Gaule : vingt ans de recherches nouvelles* : Actes du XXVe colloque international de HALMA-IPEL UMR CNRS 8164, *Revue du Nord*, 2007, 11-42.

CHRISTOL, M. 1984. Problèmes historiques d'une province romaine au IIIè siècle : la Belgique, in *Les villes de la Gaule Belgique, Actes du Colloque de Saint Riquier*, 63-72.

CLAVAL, P. 1982. *La logique des villes. Essai d'urbanologie*. Paris.

CUNLIFFE, B. 1993. *La Gaule et ses voisins. Le grand commerce dans l'Antiquité*. Paris.

FICHTL, S. 2004 a. Les peuples gaulois : IIIe-Ier siècles av. J.-C. Paris.

FICHTL, S. 2004 b. Des capitales de cités gauloises aux chefs-lieux de province : le cas de Reims-Durocortorum, in (Ruiz de Arbulo ed., J.) Simulacra Romae. *Roma y las capitales del occidente europeo. Estudios arqueológicos*. Tarragona, 295-306.

FICHTL, S. 2005. *La ville celtique*, Paris.

GOUDINEAU, C. 1990. Les provinces de Gaule : problèmes d'histoire et géographie, Mélanges Pierre Lévêque, Annales litteraires de l'Université de Besançon, 5, 161-170 ; réédition in 2007 *Regards sur la Gaule*, Paris, 472-493.

LUSSAULT, M. 2007. *L'Homme spatial*. Paris.

MOMMSEN, T. 1962. *Le province romane da Cesare a Diocleziano*. Florènce.

NEISS, R., ROLLET, P. (sous presse). Reims. L'oppidum et les debuts de la ville gallo-romaine, Actes du 17è International Congress of Classical Archaeology de l'Associazione Internazionale di Archeologia Classica. Rome, 2008.

PION, P. 2004. Des villes en Gaule du nord avant la conquête?, in BAYARD, D., MAHEO, N. *La marque de Rome.* Samarobriva *et les villes du nord de la Gaule*, Amiens, 12-14.

PUMAIN, D. 1994. La modelisation des reseaux urbains, 1994. Texte en ligne consulté en mars 2010 : http ://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/00/05/17/PDF/Later.pdf

RAEPSAET-CHARLIER, M.-T. 2009 a. La Gaule Belgique d'Auguste à Commode. Perspectives historiques, in BOHEC, Y. le (coord.) *Rome et les provinces de l'Occident de 197 av. J.C à 192 ap. J.C.* Nantes, 309-346.

RAEPSAET-CHARLIER, M.-T. 2009 b. Citoyenneté et nomenclature. L'exemple de la Gaule du Nord, in HURLET, F. (dir.), *Rome et l'Occident (IIè siècle av. J.-C. - IIè sicèle apr. J.-C.)*. Rennes, 359-382.

TERRENATO, N. 2009. Las implicaciones culturales de la conquista romana in Bispham, E. *Europa Romana*. Barcelona [2008. *The Cultural Implications of the Roman Conquest*, in Bispham, E. Roman Europe. 1000 BC - AD 400, Oxford.]

WIGHTMAN, E.-M. 1984. Les villes de la Gaule Belgique : quelques considérations socioéconomiques, in *Les villes de la Gaule Belgique,* Actes du Colloque de Saint Riquier, 1984, 63-72.